

Nikas, roi d'Ethiopie, a écrit à M. de Lesseps la lettre suivante, datée du 10 décembre 1859, traduite par M. Antoine d'Abbadie :

« Depuis le commencement jusqu'à présent, j'ai eu l'esprit attentif au travail que vous faites et qui sera une grande joie pour tout le monde ; et aujourd'hui que c'est une chose décidée, au nom de mon pays que j'aime, et en mon nom, je vous rends grâce. En faisant creuser la terre de Suez, c'est vous qui faites l'union mutuelle entre notre pays et les affaires d'Europe. Donc votre nom ne périra pas auprès de nous ; c'est pourquoi notre pays sera le pays de blé pour la contrée d'Occident. Puisqu'il en est ainsi, sachez que moi et mon pays nous vous aimons. Je désire aider votre travail par du bétail ou d'autres moyens. Je supplie le Seigneur qu'il vous garde. »

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. Edouard Gand, l'infatigable penseur et vulgarisateur d'Amiens, soumet au jugement de l'Académie un projet de forteresses mobiles ou de ce qu'il appelle des flottes terrestres ; voici comment, après un préambule auquel l'imagination de nos lecteurs suppléera, il expose lui-même son idée.

« Mais que seraient ces navires terrestres ? D'immenses véhicules à plusieurs étages ; sortes de wagons blindés, armés chacun d'une machine à vapeur. Cette machine serait placée dans la partie la plus basse du vaisseau même, de manière à être, le plus possible, à l'abri des projectiles de l'ennemi.

« Ces wagons de guerre contiendraient dans leurs flancs une quantité plus ou moins grande de canons rayés.

« Des rails d'une force et d'un écartement calculés sur les dimensions et les poids de ces vaisseaux étranges, seraient munis à de faibles distances de plate-formes tournantes, qui permettraient aux forteresses mobiles, non-seulement de modifier la direction de leurs feux, mais encore de présenter alternativement chacun de leurs côtés à l'ennemi. Pour faire tourner ces plates-formes, on n'aurait point recours à des hommes ou à des chevaux. Un système d'engrenage, immobile en dehors de la périphérie de la plate-forme tournante, et mobile sur le wagon, permettrait à la machine de ce wagon même d'imprimer à la plate-forme la rotation voulue. Le calcul latéral que déterminerait la décharge serait annihilé au moyen d'étais mis en fonction par la vapeur....

« Un mot encore cependant : si, comme il est permis de l'admettre ou du moins de l'espérer, une voie de fer, jetée sur le littoral, doit un jour relier tous nos ports de mer, se figure-t-on le parti qu'on

tirerait d'une flotte terrestre ? (Je ne trouve pas d'autre mot pour rendre ma pensée) pouvant, avec la rapidité de nos locomotives actuelles, se transporter sur tous les points ?

« Alors chacun de nos ports n'aurait plus besoin d'un arsenal en permanence. Des machines infernales, douées d'une effrayante vélocité, deviendraient de véritables forteresses volantes, qui, comme des sentinelles perpétuellement en faction, pourraient nuit et jour inspecter notre littoral, le mettre par conséquent à l'abri de toute surprise.

« Puis, à un signal électrique donné, toutes ces forteresses mobiles partiraient de leurs stations respectives et se concentreraient aussitôt pour foudroyer l'ennemi. »—(Cosmos.)

GUÉRISON DES SOURDS-MUETS.

En août 1855, mademoiselle Cléret, institutrice privée, sollicita du ministre de l'instruction publique un secours, et pour titre à la bienveillance du ministre, elle affirmait être en possession d'un moyen de faire entendre les sourds-muets. M. le docteur Béhier d'abord, puis une commission composée de MM. Lélut, Bérard, Ritt, Valade-Gabel, Pillet, ayant M. Béhier pour rapporteur, fut chargée d'examiner les procédés de mademoiselle Cléret, en constatant l'état des enfants confiés à ses soins. La commission remplissait sa mission avec un grand zèle ; elle prenait plaisir à constater les heureux résultats du traitement suivi sous ses yeux, lorsque la pauvre demoiselle fut tout à coup atteinte d'une aliénation mentale dont rien ne fait espérer la guérison au moins prochaine. Elle avait acheté un jour un objet de mercerie enveloppé d'une feuille détachée d'un ouvrage de géographie, sur laquelle elle lut que, pour se guérir de la surdité, les paysans exposaient leurs oreilles sur diverses substances vaporisables. Sourde elle-même depuis plusieurs années, elle se livra à des expériences suivies qui la conduisirent à la méthode suivante, formulée par elle avant sa cruelle maladie : éther sulfurique versé directement dans le conduit auditif externe à la dose de 4, 5, 6, 8 gouttes par jours ; d'ordinaire, cela ne détermine que peu de sensibilité ou de douleur ; après seize ou vingt jours on peut, pour ne pas user l'énergie du moyen, suspendre son emploi pendant quelques jours et le reprendre ensuite ; l'application peut en être continuée sinon indéfiniment, du moins très-longtemps. Etonnée du succès qu'elle avait obtenu sur elle-même, mademoiselle Cléret traita de la même manière ses élèves, au nombre de vingt-neuf ; deux ont été complète-

ment guéris ; chez sept autres, il y avait, après huit ou neuf mois de soins, un changement manifeste. Les bruits, le son de la voix, étaient perçus avec grande facilité ; si les enfants ne comprenaient pas toujours avec netteté ce qui leur était dit, ils entendaient positivement ; la commission s'en est assurée en prenant les soins les plus minutieux pour éviter toute cause d'erreur, pour se mettre à l'abri des perceptions obtenues à l'aide des autres sens si développés chez les sourds-muets. En dehors des élèves proprement dits, vingt personnes ont été traitées sous les yeux d'un des membres de la commission. Dans le nombre il y avait des vieillards dont l'ouïe avait diminué ou n'existait même plus d'un côté ; pour tous l'amélioration a été notable ; chez un convalescent de fièvre typhoïde, l'ouïe obturée a été restaurée très-promtement. Il est vraiment désolant que les expériences, commencées sous de si favorables auspices, aient été interrompues avant que la commission fût entrée en possession d'un ensemble de guérisons complètes et définitives. Elle appelle toute la bienveillance du ministre sur la pauvre mademoiselle Cléret et sollicite pour elle une place à Charenton ; elle déclare que si quelque moyen analogue a été proposé et employé dans d'autres conditions, la méthode de mademoiselle Cléret n'en est pas moins digne d'être l'objet d'une étude attentive et sérieuse ; d'autant plus que de très-nombreuses expériences ont prouvé l'innocuité complète de la substance employée, ou de l'éther : il doit avoir, il nous semble, pour principal effet, de dissoudre le cérumen solidifié, cause d'un nombre de surdités beaucoup plus considérable qu'on ne pense.—(Cosmos.)



La TROISIEME livraison du CHANSONNIER DES COLLEGES MISE EN MUSIQUE

est en vente au Bureau de l'Abeille et chez quelques libraires.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse M. A. Thérien.
A l'Assomption M. H. C. W. Laurier.
A la Petite-Salle M. W. Couture.
Chez les Externes . . . MM. { P. Doherty.
 { Chs. Baillargeon.
A. LEPAGE, Gérant.